



TIR AU FUSIL A LUNETTE

La Nouvelle Cible de Chamoson organise depuis 2018 des journées de tir au fusil à la lunette. Ces journées permettent aux personnes possédant une arme de s'entraîner sur cible à une distance de 300m. Il sera donc possible de tirer avec des armes munies de lunette, point rouge, ou tous autres systèmes d'aide à la visée autres que celles d'ordonnance.

Ces journées ayant rencontrées un vif succès, la société a décidé d'agender 3-4 dates de tir par année. Vous trouverez les dates de ces tirs sous la rubrique « Programme annuel – tir de précision ».

Afin d'assurer le bon déroulement de ces journées, les tireurs seront encadrés par un responsable de tir, un coach, et un contrôleur d'armes. Les participants auront l'occasion de se mesurer lors d'un concours facultatif mis en place par les organisateurs. Ces manifestations feront l'objet d'un programme détaillé.

Les infrastructures étant celles d'un stand 300m pour armes d'ordonnance, il est très important de respecter les conditions suivantes : *Balles blindées et calibres ne dépassant pas la puissance du 30-06*. Sont autorisés par exemple : tous les 6mm, 7mm, 308, 30-06 et tous les calibres d'ordonnance. Tous les calibres de chasse sont formellement interdits. En cas de doute posez la question au responsable de tir.

Les organisateurs attendent des tireurs un comportement irréprochable en matière de sécurité soit : pas de housse et valise dans le stand, magasins retirés et culasses ouvertes, armes aux râteliers, respect des autres tireurs, signalisation spontanée aux organisateurs en cas de constatation de comportement litigieux.

Comme vous le constatez, il n'y a pas beaucoup de contraintes, c'est donc à vous de faire bon usage de ces journées dans la bonne humeur, la convivialité et le respect des règles émises.

Cette formule sera adaptée en fonction de la demande et des expériences faites.

Nous souhaitons à toutes et tous les participants beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur hobby.

Meilleures salutations